

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, PROPOSÉE PAR M. ROBERT LAFRENIÈRE ET APPUYÉE PAR M. ERIK NIELSEN

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

(Texte)

M. Robert Lafrenière (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, après l'aimable invitation qui m'a été faite par le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) de proposer l'Adresse en réponse au discours qu'a prononcé Son Excellence le Gouverneur général il y a quelques instants, j'ai longtemps cherché les mérites strictement personnels qui m'ont valu cet honneur redoutable. Je dois avouer humblement à la Chambre que je n'en ai pas trouvé.

Il m'a été plus facile de penser que ce témoignage d'appréciation et d'estime s'adresse à la population du comté de Québec-Montmorency qui a donné à celui qui vous parle une victoire qui restera historique. Dans l'espoir de n'être pas contredit sur ce point, au moins d'ici la fin de mon discours, permettez-moi, monsieur l'Orateur, de dire que le comté de Québec-Montmorency, où vit une population industrielle d'environ 125,000 âmes, est parmi les comtés les plus peuplés et les plus beaux du Canada. A cette population, j'adresse aujourd'hui mes meilleurs sentiments de reconnaissance et l'assurance de mon dévouement le plus complet.

De plus, monsieur l'Orateur, je note que celui qui appuie cette motion est aussi un jeune homme, le député du Yukon (M. Nielsen). L'honneur que nous partageons en ce jour mémorable s'adresse donc particulièrement à la jeunesse canadienne qui, partout au pays, a donné généreusement au très honorable premier ministre et à son gouvernement, l'appui et le concours de son ardeur et de son enthousiasme. Jamais un homme public n'a inspiré à la jeunesse autant de confiance en l'avenir de notre pays, et le résultat des dernières élections fédérales n'a pas de précédent dans l'histoire canadienne, pas plus que dans celle de la plupart des pays démocratiques du monde.

Au tout début de mes observations, permettez-moi, monsieur l'Orateur, de vous offrir, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, les plus chaleureuses félicitations pour votre nomination au poste élevé auquel vous avez été appelé à cause de votre profond savoir et de votre personnalité distinguée. Les qualités que vous avez manifestées au cours de la dernière session, qualités qui ont été appréciées par les Canadiens de toutes

les provinces, ont sans aucun doute guidé le très honorable premier ministre dans sa décision de vous confier à nouveau cette haute fonction.

Monsieur l'Orateur, personne ici ne sera surpris si je prends la liberté de souligner particulièrement cette journée mémorable du 31 mars 1958 qui restera à jamais gravée dans le cœur et l'esprit de tous les Canadiens.

Un tel événement historique n'a pu se produire, sans que nous trouvions à sa naissance l'action féconde et le caractère d'un grand homme d'État que tous les Canadiens, sans exception, y compris les adversaires politiques, ont appris à aimer, à admirer et à respecter, et j'ai nommé le magnanime successeur de sir John Macdonald et de sir Georges-Étienne Cartier (le sauveur au 20^e siècle de la Confédération canadienne), le très honorable premier ministre du Canada.

Au nom de tous les membres du gouvernement, de tous mes collègues, des anciens et nouveaux députés, au nom du peuple canadien de la province de Québec et de Québec-Montmorency que je représente spécialement, qu'il me soit permis d'offrir au premier ministre le témoignage de notre appréciation pour la sagesse et la prévoyance dont il a fait preuve dans son administration depuis juin 1957, et surtout pour avoir servi d'une façon merveilleuse, par des actes positifs, la grande cause de l'unité nationale. Comme je l'ai déjà mentionné il y a quelques instants, jamais dans l'histoire du pays le peuple canadien n'a élu un aussi grand nombre de députés pour former un gouvernement. Nous trouvons les raisons de cet événement extraordinaire dans les réalisations nombreuses et efficaces accomplies par un gouvernement minoritaire lors du dernier Parlement.

Dans ma circonscription et, de fait, dans tout le pays, nous sommes conscients de ce qu'a accompli le gouvernement au cours de la dernière législature.

Il a porté la pension de vieillesse à \$55 par mois, il a relevé les allocations des anciens combattants, il a affecté 300 millions de dollars à la construction de nouvelles maisons, il a prolongé la durée des prestations d'assurance-chômage et, d'après le discours de Son Excellence le Gouverneur général, je constate qu'elle doit être prolongée davantage. Il a établi à l'égard des produits agricoles un régime équitable de prix minimums fondé sur le coût de la production, il a organisé un vaste programme de travaux publics, il a intensifié les exportations de blé à l'étranger et il a prévu un versement anticipé à l'égard du blé entreposé sur les fermes. Il a établi et reconnu les besoins particuliers des provinces Maritimes, et ce qu'il a accompli là-bas est sans comparaison